

Bienvenue sur le Portail CSF

Cette version du Portail CSF apporte des améliorations pour mieux vous servir. En effet, en plus des fonctionnalités classiques de l'ancien portail, celui-ci vous permet de rester informés en temps réel des différentes dispositions des CSF. La nouveauté principale de ce Portail se situe au niveau de l'accès privatif comme "Membre" du site.

- Vérifiez votre éligibilité ainsi que celle de vos opérateurs de formation et obtenez le Passeport CSF.
- Téléchargez toutes les procédures CSF ainsi que les formulaires que vous pouvez remplir sur l'écran avant de les imprimer (vous ne pouvez garder une copie que si vous disposez de Adobe Acrobat).
- Prenez connaissance des Nomenclatures des Coûts de Formation (NCF) pour calculer la participation financière à vos coûts de formation.
- Contactez le GIAC qui couvre votre secteur d'activité pour le financement et/ou l'approbation de votre ingénierie de formation.
- Profitez de la formation groupée animée par une association de votre secteur d'activité. Retenez que vous pouvez bénéficier de cette formule simplifiée *en dehors de votre plafond CSF*.
- Suivez l'état des traitements de vos dossiers déposés à l'Unité de Gestion de votre région
- Découvrez les réponses aux questions fréquemment posées.
- Vous voulez faire une réclamation ?
- Et finalement, devenez membre de ce Portail pour bénéficier de services supplémentaires comme le forum CSF.